

Démarche : Appel à projet PDASR 2026 Charente-Maritime  
Organisme : Coordination Sécurité Routière Charente-Maritime

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), la Préfecture et le Conseil Départemental de la Charente Maritime organisent un appel à projets qui a pour objectif de soutenir des actions de sensibilisation à la sécurité routière cohérentes avec les enjeux du département.

A partir du lien suivant, vous trouverez le courrier de lancement de l'appel à projets.

[https://www.charente-maritime.gouv.fr/contenu/telechargement/83972/591192/file/Courrier\\_AP\\_PDASR\\_Prefet\\_CD17.pdf](https://www.charente-maritime.gouv.fr/contenu/telechargement/83972/591192/file/Courrier_AP_PDASR_Prefet_CD17.pdf)

Parce que les accidents routiers sont toujours trop nombreux et que la sécurité routière demeure une priorité nationale, l'Etat et le Conseil Départemental soutiennent les initiatives des acteurs locaux mobilisés pour lutter contre l'insécurité routière.

Le dossier de demande de subvention est ouvert aux personnes morales:

- associations,
- collectivités territoriales,
- établissements scolaires.

Pour répondre aux enjeux du document général d'orientation suivants :

- les deux-roues motorisés
- les conduites à risques (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs)
- les nouveaux modes de mobilité « douce »(vélos (y compris assistance électrique VAE), engins de déplacement personnel motorisés (EDPm), piétons)
- le risque routier professionnel

Pour répondre à l'appel à projets, les candidats auront la possibilité de déposer leurs dossiers jusqu'au 15 mars 2026.

Les actions devront être terminées et les bilans transmis à la coordination sécurité routière et au conseil départemental de la Charente Maritime au plus tard le 2 novembre 2026.

### Courrier appel à projets PDASR 2026

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez télécharger et prendre connaissance du courrier de l'appel à projets PDASR 2026

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

# Appel à projet PDASR 2026 Charente-Maritime

En cas de difficultés, merci de contacter la Coordination Sécurité Routière: ddtm-securite-routiere@charente-maritime.gouv.fr

## Identité de l'organisme

### Numéro SIRET

SIRET

### Dénomination

### Forme juridique

### Nom de l'organisme

### Statut de l'organisme

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Association
- Collectivité territoriale
- Établissement scolaire
- Autre

### Décrire le type de structure

### Adresse

### Commune

## Responsable de la structure

### Nom et Prénom de la personne responsable de la structure

- Mme

- M.

### Nom

### Prénom

### Fonction

### Téléphone portable

# Appel à projet PDASR 2026 Charente-Maritime

Téléphone fixe

Adresse mail

## Référent du projet

Nom et Prénom de la personne référente du projet

Mme

M.

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone portable

Téléphone fixe

Courriel

## Projet

Nom du projet

Action

Cette action a-t-elle été déjà été mise en œuvre la (ou les) année(s) précédente(s)?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nouvelle action

Renouvellement d'action

Avez-vous déjà bénéficié d'une subvention au titre du PDASR pour ce projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En quelle année ?

# Appel à projet PDASR 2026 Charente-Maritime

## A quel enjeu principal du document général d'orientation répond l'action

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Les deux-roues motorisés
- Les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs
- Les nouveaux modes de mobilité « douce » : vélos (y compris assistance électrique VAE), engins de déplacement personnel motorisés (EDPm), piétons
- Le risque routier professionnel

## Contexte du projet

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Description du projet

Détailler les étapes et les activités que vous mettrez en place, les moyens matériels mobilisés (simulateur, parcours alcool, etc) et la méthode d'évaluation de l'action (questionnaires d'évaluation, autres)  
Vous pouvez joindre ci-dessous un document descriptif de votre action.

## Ateliers/stands pédagogiques

Sur quels thèmes ?

## Conférence

Thème - Animateur de l'action ?

## Distribution de documentation

Préciser le type de document

Par exemple : questionnaire, guides, affiches, dépliants, produits et réalisés par le porteur de projet ou commandés sur le site de la délégation à la sécurité routière

## Intervenants extérieurs à la structure

Par exemple : prestataire extérieur

## Moyens mutualisés avec un autre projet

## Date de début de réalisation de l'action

Si date connue sinon mettre la période de réalisation

## Date de fin de réalisation de l'action

Si date connue sinon mettre la période de réalisation

## Lieu de l'action

## Appel à projet PDASR 2026 Charente-Maritime

Préciser l'adresse postale et la structure d'accueil si nécessaire (collèges, lycées, etc)

### Demande appui Intervenant Départemental Sécurité Routière (IDSR)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Demande de subvention

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Montant de la subvention demandée

Attention, les subventions ne peuvent être attribuées à des établissements scolaires, cependant une association de l'établissement scolaire peut porter le projet et percevoir des subventions.

### Demandes en moyens matériels : simulateurs,...

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Décrire les matériels demandés

## Pièces justificatives communes à l'ensemble des porteurs de projets

### Pour la validation du dossier

L'intégralité de vos pièces doivent être au format .pdf

Merci de limiter la taille de vos pièces à un poids inférieur ou égal à 3 Mo (mégaoctets).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Règlement PDASR

Veuillez télécharger et prendre connaissance du règlement PDASR.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Avis de situation SIRENE de moins d'un an

A télécharger sur le site:

<https://avis-situation-sirene.insee.fr/>

## Pièces justificatives obligatoires pour toutes demandes de subventions

Attention, les subventions ne peuvent être attribuées à des établissements scolaires, cependant une association de l'établissement scolaire peut porter le projet et percevoir des subventions.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB / IBAN

# Appel à projet PDASR 2026 Charente-Maritime

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Devis des dépenses prévues

Merci de compiler l'intégralité de vos devis dans un seul document pdf (sur plusieurs pages).

## A la fin de l'action

Veuillez télécharger et conserver la fiche bilan ci-dessous.

Dès la fin de l'action nous vous demandons de nous transmettre par mail cette fiche complétée, datée et signée et cachetée, accompagnée des factures de vos prestataires acquittées, datées, signées et tamponnées.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Fiche bilan de fin d'action PDASR 2026

A télécharger uniquement

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Demande de versement de subvention de l'État

Annexe I: Afin de percevoir le versement de la subvention de l'État, dès la fin de l'action nous vous demandons de nous transmettre par mail ce document, daté, signé et tamponné accompagné de la fiche bilan de fin d'action PDASR 2026.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Demande de versement de subvention du Département

Annexe II: Afin de percevoir le versement de la subvention du Département, dès la fin de l'action nous vous demandons de nous transmettre par mail ce document, daté, signé et tamponné accompagné de la fiche bilan de fin d'action PDASR 2025.

## Pièces justificatives pour les associations

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour les associations - obligatoire pour toute demande de subvention - Cerfa n°12 156, daté, signé et tamponné

Uniquement en cas de demande de subvention.

Notice pour vous accompagner dans votre demande de subvention

Le formulaire 12156\*06 est prévu pour les demandes de subvention(s) de projets spécifiques ou du fonctionnement global de l'association. Il est donc adapté aux demandes de subventions dites « de fonctionnement » des associations agissant dans le champ de l'intérêt général. Cela signifie a contrario qu'il ne peut pas être utilisé pour des demandes de subventions d'investissement, tel que la construction d'une structure d'accueil, régies par le décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour les associations - Notice Cerfa 12156\*06

Document à télécharger uniquement :

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Compte-rendu financier de subvention

A télécharger, conserver et transmettre à la fin de l'action accompagné de la fiche bilan de l'action

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat engagement républicain

A télécharger et à retourner signé

# Appel à projet PDASR 2026 Charente-Maritime

## L'association est enregistrée dans le RNA?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Renseigner le RNA de l'association

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

La liste des personnes chargées de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau,...).

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Les comptes approuvés du dernier exercice clos.

## Le montant global des subventions perçues dépasse 153 000 €?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153.000 euros de dons ou de subventions.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Le plus récent rapport d'activité approuvé.

## Pièces justificatives pour les collectivités

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation sur l'honneur de récupération ou non récupération de la TVA

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Coût / Budget / Plan de financement, daté, signé et tamponné

Document à télécharger :

## Pièces justificatives pour les structures "autre"

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Coût / Budget / Plan de financement, daté, signé et tamponné

Document à télécharger:

## Communication

### Guides affiches dépliants

**Appel à projet PDASR 2026 Charente-Maritime**  
Dans le cadre de votre projet PDASR et pour vos commandes de guides, affiches, dépliants au format papier, inscrivez-vous sur le site : <http://reseau.securite-routiere.gouv.fr/login>

## **Engagement**

### **Déclaration sur l'honneur**

J'atteste être le (la) représentant(e) légal(e) de la structure demandeuse de la subvention, ou être autorisé(e) pour celui-ci à déposer cette demande de subvention.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement "Appel à projet PDASR 2026 : subvention des actions de sécurité routière".

Je déclare que la structure est à jour de ses obligations sociales et fiscales ( déclarations et paiements correspondants); exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que de l'approbation du budget par les instances statutaires.

Pour les associations, je m'engage avoir souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Je précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association (RIB joint).

### **ATTENTION**

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Cochez la mention applicable

Oui

Non